



## BULLETIN DE L'ABERPA N° 98

### Sommaire

- 1 – Informations sur le quartier Centre
- 2 – Informations sur le quartier Université
- 3 – Informations sur le secteur des Groues

-----

## 1 – Informations sur le quartier Centre

### - Projet d'agrandissement du parc des Anciennes Mairies

Le déménagement des serres municipales au Petit Nanterre et le déplacement à moyen terme du Centre Municipal de Santé vont permettre un agrandissement du parc des Anciennes Mairies.

Une concertation sur les futurs aménagements, engagée en janvier, a fait l'objet d'une 2<sup>ème</sup> réunion le 17 avril 2019 avec une présentation des orientations pour les premiers aménagements.

Une réunion publique est prévue le **lundi 27 mai à 19 h à l'Agora** – 20 rue de Stalingrad.

La démolition du bâtiment en structure bois situé près de l'aire de jeux enfants sera engagée cet été. Une 1<sup>ère</sup> phase de travaux prévoit la rénovation du parc existant de l'automne 2019 au printemps 2020.

### - Rénovation de la gare RER Nanterre-Ville

Les travaux de rénovation ont commencé en octobre 2018. Ils comprennent un aménagement des quais avec le remplacement de l'ensemble du mobilier : abris et auvents vitrés, mâts d'éclairage, parapets, ouverture d'un nouveau commerce en-dehors de la zone de contrôle pour un accès à tous, usagers ou non du RER (presse, café, viennoiserie, produits de dépannage...). Par ailleurs, la gare sera mise aux normes d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap. Pour les cyclistes se rendant à la gare, une station VELIGO (parking vélo sécurisé) sera installée.

### - Aménagements pour les vélos dans le quartier Centre

La station Velib' de la rue du 19 mars 1961 près de la Mairie, a été mise en service en avril 2019.

Un parking vélos couvert est maintenant accessible près de la Maison de la musique et une station de pompage a été installée sur l'espace public, place Gabriel Péri (face au magasin Day by Day)

### - Travaux sur le secteur pavillonnaire

Suite à une demande de l'Aberpa sur les travaux non terminés lors du remplacement des candélabres dans plusieurs rues du secteur pavillonnaire, la Mairie a répondu que les travaux de réfection des trottoirs étaient programmés dans la 1<sup>ère</sup> quinzaine de novembre 2018. A la date du 9 mai, seule la rue Marcelin Berthelot a fait l'objet de travaux de remise en état. Les rues Gounod, Victor Hugo, Bobillot et Louis Meunier n'ont pas encore été traitées.

Des travaux d'enfouissement des réseaux ont été réalisés rue de Pongerville en mars 2019. A ce jour, les trottoirs n'ont pas été remis en état. Ils sont problématiques pour les piétons.

Sur ces 2 sujets, un nouveau courrier a été adressé à la ville de Nanterre, le 9 mai.

### - Plantation d'arbres

Depuis le début de l'année, la ville a procédé à la plantation d'arbres dans le secteur pavillonnaire. Le projet le plus important se situe rue Marcelin Berthelot avec la plantation de 9 arbres le long de l'école maternelle Victor Hugo. Par ailleurs des arbres ont été remplacés rue Pascal, le long de la ligne de RER, rue Victor Hugo et rue Berthelot, le long du cimetière.

## 2 – Informations sur le quartier Université.

### - Projet Cœur de Quartier Université

Les logements des Terrasses 7 et 8 accueillent leurs premiers résidents depuis le mois d'avril.

L'inauguration de ces Terrasses ainsi que les espaces publics et la sculpture « Beautiful View # 1 » aura lieu le **mercredi 22 mai**. Des animations seront prévues de 15 h à 21 h :

- 15 h : ouverture de l'espace au public avec des stands des acteurs du quartier Université
- 17 h 30 à 18 h 30 : déambulation avec prises de paroles des architectes, artistes et paysagistes
- 18 h 30 : discours d'inauguration suivi d'un cocktail
- 20 h à 21 h : séquence festive et musicale

L'ouverture des premiers commerces et des cinémas est prévue au 1<sup>er</sup> trimestre 2020.

La liaison piétonne (trottoir) entre le bd des Provinces Françaises et l'entrée Est de l'Université (côté rue Noël Pons) doit être ouverte en juin 2019. Ce sera une amélioration conséquente pour le lien avec l'Université.

## **- Projets immobiliers sur le boulevard Emile Zola**

Deux projets immobiliers sont engagés boulevard Emile Zola :

- Devant l'église Saint Paul : 43 logements en accession, dont 8 en accession encadrée (R+3 + attique et R+4 + attique), PC délivré. Ce programme sera construit sur le parking devant l'église Saint Paul. C'est un projet porté par l'Association Diocésaine de Nanterre et qui rend possible une rénovation importante de l'église.

- Face à la clinique de La Défense : 100 logements dont 80% en accession classique et 20% en accession encadrée. Ce projet mené par AXIMO, prendra la place de la résidence Jules Siegfried actuellement gérée par l'association Aurore. Un comité de sélection qui s'est réuni le 20 mars 2019, a retenu un projet qui prévoit 4 petits immeubles de R+6 (côté boulevard) à R+2 (côté cité). La construction est prévue en 2020 et 2021.

La résidence doit être démolie au 2ème semestre 2019. Les résidents actuels, des migrants en attente de papier, seront réorientés vers d'autres centres.

## **- Projet de rénovation de la caserne Rathelot**

La caserne Rathelot comprend 5 tours de 14 et 15 étages et héberge la Garde républicaine. Une rénovation importante va être engagée : rénovation des façades avec isolation extérieure, parties communes et logements, création d'un système de chauffage centralisé, aménagements extérieurs. Les travaux devraient durer 5 ans.

## **- Conversion des anciens locaux du Conseil départemental**

Depuis le déménagement du Conseil départemental vers l'Arena, les bureaux sont vides et doivent être vendus pour une nouvelle affectation. Nous sommes en attente d'une décision du Conseil départemental.

L'avenir de l'îlot situé entre le bd Emile Zola et l'avenue Joliot Curie est aussi en question. Il comprend l'ancien bâtiment du Conseil départemental et les archives départementales qui doivent quitter Nanterre dans quelques années. Ce secteur devrait donc subir une mutation telle que le prévoit le Plan Local d'Urbanisme dans sa dernière révision.

## **- Prolongement du tramway T1 vers Nanterre et Rueil**

Le report de délai de la ligne 15 entraîne une évolution du projet du Tram 1 qui se fera en 2 phases : 1<sup>ère</sup> phase jusqu'à la mairie de Nanterre (vers 2027), une 2<sup>ème</sup> phase jusqu'à Rueil (date indéterminée).

L'enquête publique sur le prolongement du tramway T1 est prévue **fin 2019**.

## **3 – Informations sur le secteur des Groues**

### **- Projet urbain des Groues**

Un atelier sur l'Evaluation d'Impact en Santé du projet des Groues, s'est tenu le 4 avril. Cette démarche, engagée pour les grands projets urbains, aborde toutes les implications qu'apportent ceux-ci y compris dans les phases chantiers. Un rapport sera rendu sur cette étude.

Les premiers projets de construction de logements ont été retenus pour le secteur autour de la rue Hanriot (dans le prolongement du bd des Provinces Françaises). Le dépôt des permis de construire est prévu en 2019. Les premières constructions seront engagées en 2020.

### **- Le site de Vive les Groues**

Le site de Vive les Groues reprend ses activités au mois de mai 2019 avec des propositions le week-end. Un prochain rendez-vous est proposé :

- **Dimanche 19 mai de 14 h à 17 h** - Chantier ouvert - Des bourgeons de vie sur la pépinière des arbres du Grand Paris Express. Site de Vive les Groues – 290, rue de La Garenne.

### **- Projet EOLE – Prolongement du RER E – Travaux sur Nanterre**

Les projets de gare et de centre de maintenance prennent forme dans le secteur des Groues. Leur mise en service est programmée en 2022.

Pour ce même projet, un nouveau pont est en construction au-dessus de la Seine. Pour franchir les voies ferrées existantes, un saut de mouton est en cours de réalisation. Il consiste en un pont métallique en forme d'arche. Ce pont, déjà réalisé, sera mis en place lors du pont de l'Ascension **du 26 au 30 mai 2019**. Cette phase du chantier qui sera visible depuis les bords de Seine, devrait être spectaculaire. La ligne SNCF Paris-Rouen sera fermée pendant ces travaux.

-----  
**Renouvellement de la cotisation pour la période 2019/2020** : montant fixé lors de l'AG : 10 euros (inchangé)  
Vous pouvez toutefois faire un versement d'un montant supérieur pour aider l'association.

-----  
Je souhaite devenir membre de l'ABERPA ou renouveler mon adhésion (10 euros - ou plus - pour les 2 années 2019 et 2020)

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

Adresse e-mail